



BRANCHE FERROVIAIRE RÉUNION DE LA CPPNI DU 29 MAI 2026

NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, IL EST URGENT D'ATTENDRE !

La plénière de l'instance de la branche s'est réunie le 29 mai 2026 au ministère des Transports.

Le patronat du ferroviaire a confirmé sa priorité de dévoyer les moyens de la formation professionnelle et non de répondre aux revendications salariales des cheminots.

Devant le refus du patronat de s'engager sur les mesures d'urgences et l'augmentation des salaires, l'ensemble des organisations syndicales ont quitté la séance.

La CPPNI (Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation) est l'instance de branche où siègent le patronat du ferroviaire (UTPF), les ministères du Travail et des Transports et les organisations syndicales. À l'ordre du jour de cette plénière : ouverture de la négociation sur un avenant à l'accord formation et surtout l'exigence de mesures immédiates concernant la rémunération par des augmentations de salaires.

Après notre déclaration, nous avons souligné une nouvelle fois l'importance de répondre à la problématique du paiement de notre travail, de la reconnaissance de nos métiers et de nos qualifications à travers notre salaire.

Il a été exigé, en conséquence, que cette CPPNI soit consacrée dans un premier temps à cette négociation, à l'urgence de la mise en place d'une grille unique des salaires et l'échelle mobile qui l'accompagne pour passer ensuite au sujet de la formation et du calendrier arrêté par le patronat.

La CGT a réaffirmé que nous ne voulions pas d'un sparadrap à travers une énième prime qui ferait suite à la situation inflationniste due aux guerres, mais bien une réelle reconnaissance du fruit de notre travail et une augmentation

Les primes variables, les « one shot », défiscalisés et exonérés de cotisations pour les patrons sont basés sur une politique d'incertitude et des objectifs de productivité.

Le seul choix simple et sérieux est le salaire socialisé, durable dans le temps, basé sur la reconnaissance des qualifications et qui finance notre protection sociale. Il est urgent d'arrêter ce principe qui ne compte pas pour la retraite, ne sécurise pas notre pouvoir d'achat et peut être supprimé ou modifié à tout moment !

Les cheminots ne peuvent vivre avec des primes incertaines. Ils doivent vivre avec un vrai salaire.

Les représentants du patronat ont répondu ne pas avoir de mandat sur ce sujet, que NON, ce n'est pas le moment, que NON, il faut attendre, que nous n'étions pas les plus malheureux en comparaison à d'autres branches.

Pour la Fédération CGT des cheminots, il est hors de question de smicardiser la corporation cheminote et d'abaisser nos droits.



Nous exigeons un nouveau statut du travail cheminot dans la branche !

Nous exigeons des facilités de circulation pour tous !

Nous exigeons de redonner du sens au travail et de remettre l'humain au centre des décisions !

Nous exigeons un haut niveau de formation afin d'assurer un haut niveau de sécurité !

Enfin, nous exigeons de réelles augmentations de nos salaires et l'arrêt de toutes ces primes qui affaiblissent la protection sociale !

Nous appelons les cheminotes et cheminots, quelle que soit leur entreprise, à relever la tête, à se rassembler et à imposer, par la lutte, ce que les directions refusent d'accorder : des salaires décents, de meilleures conditions de vie et de travail et la fin des stratégies de fracturation de la corporation dans la course à une pseudo-concurrence entre nous.

**PARCE QUE RIEN N'EST INÉLUCTABLE,
L'ENSEMBLE DES FÉDÉRATIONS CGT
CHEMINOTS, UNSA FERROVIAIRE, SUD-RAIL
ET CFDT CHEMINOTS ONT APPELÉ UNITAIREMENT
À AGIR PAR LA GRÈVE LE 10 JUIN 2026.**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**RENFORCE-TOI !
REJOINS LA CGT DES CHEMINOTS**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

